

—Mais remarquez donc, illustre S...., reprit le duc, que la contrainte par corps ne nous atteint généralement que quand nous sommes au bout de nos ressources, qu'au moment où nous regardons d'un œil mélancolique et rêveur notre paire de pistolets, ou bien, lorsque nous n'avons même plus de pistolets, l'anneau du lustre accroché au plafond de notre chambre. C'est alors que la contrainte par corps intervenant, en guise de providence, nous retire du dédale inextricable de nos ennuis et nous conduit à Clichy, où nous retrouvons une vie douce et paisible, d'aimables compagnons de bonheur et le calme de l'esprit. Quant à l'effet moral produit dans le monde par notre brusque disparition, il tourne en notre faveur. Nos connaissances nous croient l'été aux eaux, l'hiver en Italie. Messieurs, je termine cette discussion en portant un toast à la contrainte par corps.

—Bravo ! bravo ! buvons à la contrainte par corps, s'écrièrent les détenus en chœur.

Un gros soupir poussé derrière moi, au milieu de cette bruyante gaieté, appela mon attention et me fit retourner la tête. Ce soupir sortait de la vate poitrine d'un Auvergnat, qui servait en qualité de domestique ces messieurs à table.

—Voici un brave homme qui ne me semble pas bien convaincu encore du mérite de la contrainte par corps, dis-je au duc de *** en lui désignant l'Auvergnat.

—Qui cela ? Jérôme. C'est une brute qui ne boit que de l'eau et qui économise centime par centime les gratifications que nous lui donnons. Au fait, qu'est-ce que cela me fait ? poursuivit le jeune duc. Je suis à moitié gris, et Jérôme, en sa qualité de détenu, est mon égal quoique mon valet. Voyons, Jérôme, assieds-toi à mes côtés, et conte-moi un peu tes malheurs : cela m'amusera peut-être. Messieurs, un peu d'attention et de silence, je vous prie ; Jérôme, notre ami, va nous dévoiler sa lugubre et lamentable existence. J'ai toujours attribué son entrée à Clichy à une folle passion pour une célèbre actrice. Il a dû se ruiner en cadeaux. Laissons-le donc se réhabiliter.

—Oh ! non, monsieur, ce ne sont pas les cadeaux qui m'ont ruiné, dit naïvement Jérôme, c'est la maladie et puis mon pays, *Pierre Ledoux*.

—Qu'est-ce qu'il t'a donc fait cet affreux Pierre ?

—Pierre, Monsieur, quand je me suis établi porteur d'eau pour mon compte, après l'avoir servi pendant dix ans, de dix-huit à vingt-huit, m'a prêté cent cinquante francs pour m'aider... à dix du cent... Et puis je suis tombé malade, et puis ma femme est tombée malade, et puis je me suis rétabli, et puis ma femme s'est rétablie aussi... et puis les affaires ont été joliment bien... et puis mon pays a été jaloux... et puis, comme j'étais en arrière à cause de ma maladie, j'ai pas pu tout le payer, et puis je lui ai offert cent francs en à-compte... et puis il n'a pas voulu, et puis il m'a fait deux cents francs de frais, et puis il m'a fait arrêter.

—Et puis, de quoi donc te plains-tu, abominable Jérôme ? dit le duc de *** en imitant l'accent auvergnat. Tu gagnes ici, sans peine, probablement deux fois plus que ne te rapportait ton état. Tu dois même faire des économies.

—C'est tout de même vrai, grâce à votre bonté, Monsieur.

—Eh bien ! alors, pourquoi te plains-tu, Jérôme, et qu'as-tu à dire contre la contrainte par corps ?

—Sans votre respect, Monsieur, je trouve que c'est pas le bon moyen pour faire payer un homme que de lui attacher les bras... Le travail, c'est de l'argent... .

—Mais, imbécile... on ne paie plus après avoir été à Clichy.

—Oui, et puis on vous *sâsi* votre établissement.

—Du tout, triple sot ! on met son établissement sous le nom d'une tierce personne et vos créanciers n'ont plus rien à y voir.

—Ah ! bah ! ah ! bah ! s'écria le naïf Jérôme avec étonnement. Pas possible ! alors, dans deux mois quand j'aurai fini mon année de prison, car je n'y suis que pour un an, moi, puisque je dois au-dessus de cinq cents francs, j'pourrai donc mettre mon établissement sous le nom de ma femme... et faire la nique à ce gueux de *Pierre Ledoux* ?